

Assurances

Plaidoyer pour le développement durable

Entretien avec Andrew F. Dlugolecki

Ancien directeur de General Insurance Development*

Le secteur de l'assurance est sans doute un des premiers à avoir mesuré l'importance des changements climatiques. Le coût des dommages à la propriété dus à des catastrophes naturelles, notamment climatiques, a augmenté de 10 % par an depuis le début des années 1990. Il y a certes à cela des causes d'ordre socio-économique, mais pas uniquement. Le climat a déjà commencé à changer. Et si l'on ne peut pas dire encore avec certitude que le renforcement de la fréquence et de l'intensité des tempêtes, inondations et ouragans dans les pays développés est dû aux changements climatiques, on est cependant certain que dans les prochaines années, l'intensification de l'effet de serre va aggraver les désordres climatiques. Déjà, 70 % des principaux terrains de golf maritimes britanniques (les *links*) sont attaqués par la mer ! C'est dire si le problème devient visible et préoccupant... Aussi les assureurs se sont-ils très tôt engagés dans les discussions techniques et les négociations politiques.

Courrier de la planète : Dans l'ensemble, comment les assureurs vont-ils réagir à l'augmentation des dommages liés au réchauffement global ?

Andrew F. Dlugolecki : Une fois les changements apparus, tout ira très vite. On s'attend à une recrudescence des dommages aux propriétés et aux personnes, avec de nouveaux domaines touchés, de nouveaux types de dommages, d'une intensité plus grande. Les assureurs n'assureront pas tout. Ils n'accepteront de couvrir le risque climatique que s'ils ont la certi-

tude que les gouvernements vont s'engager dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et prendre des mesures d'adaptation à la nouvelle donne climatique. Les assureurs ne peuvent pas être la seule et unique réponse, ils sont une partie d'un tout. Ainsi en Ecosse, après les grandes inondations de 1993, nous avons continué à assurer parce que le gouvernement a pris l'engagement de faire des ouvrages de défense plus solides (un travail qui ne sera achevé qu'au milieu de l'année 2001). Nous pouvons apporter notre capacité d'expertise, notre capacité à apprécier les risques et les éléments d'incertitude. Car le gros problème, c'est la surprise. C'est en cela que le temps de demain sera différent de celui d'hier. Pour l'instant, on continue à couvrir les risques, mais en modifiant les termes des contrats.

CdP : Que pensez vous du processus de négociation internationale en cours ?

A. F. D. : Ce n'est qu'une réponse tactique et de moyen terme. Les pays peuvent avoir besoin de recourir aux échanges de permis d'émissions dans un premier temps et de prendre en compte les puits de carbone, mais à long terme une action plus profonde s'impose. L'enjeu, c'est de changer de modèle de croissance, de sortir d'un secteur énergétique basé sur les combustibles fossiles et de passer au renouvelable. On ne pourra pas empêcher les choses de se détériorer dans les trente ou quarante prochaines années, mais en revanche on peut faire quelque chose pour plus tard.

CdP : Pensez-vous que les entreprises vous suivront sur ce terrain ?

A. F. D. : Les choses commencent à bouger. Ainsi BP (British Petroleum) se présente aujourd'hui comme Beyond Petroleum, « au-delà du pétrole »... C'est bien sûr une attitude marketing, mais pas seulement. Petit à petit, les compagnies

pétrolières réalisent que le pétrole, dans quarante ans, c'est terminé. Le World Energy Council (une coalition d'entreprises du secteur énergétique) a admis dans un rapport de 1997 qu'il existe des limites physiques à la croissance fondée sur un modèle énergétique consommateur en combustibles fossiles. C'est un changement de position radicale, jusqu'alors le credo du World Energy Council était qu'il y aurait toujours assez de réserves en hydrocarbures. Il est donc urgent de trouver des solutions énergétiques alternatives.

CdP : L'assurance reste une affaire de pays riches...

A. F. D. : Oui, c'est vrai, et nous ne prétendons pas sauver le monde. Dans les pays en développement, on pourrait toutefois développer des systèmes s'inspirant de la micro-finance, type Grameen Bank. Une réflexion se développe dans ce sens, notamment au sein de la Banque mondiale et de l'International Institute for Applied Systems Analysis, basé en Autriche. Dans la plupart des sociétés pauvres, les projets de financement passent par des systèmes de mutuelle, dont les membres gèrent ensemble les projets et les fonds. Ce modèle a longtemps prévalu en Occident dans le passé. Mais le système ne peut pas fonctionner pour les catastrophes naturelles, capables d'anéantir les ressources d'une communauté entière, voire celles des communautés voisines susceptibles de lui venir en aide. La mutuelle doit donc acheter un service de réassurance auprès d'un organisme qui est à l'abri d'éventuelles catastrophes naturelles régionales. Cet organisme recevant des primes d'assurance de différentes régions, dont pas plus d'une ou deux seraient touchées par une catastrophe naturelle chaque année, il pourrait assumer le coût du désastre. Il n'est pas exclu que les compagnies privées de réassurance acceptent de jouer ce rôle. ■

*CGNU – St Helen's 1
Undershaft
London EC3P 3DQ
Royaume-Uni

E-mail : andlug@hotmail.com